



AUBERGENVILLE ACTUS #003

LETTRE MENSUELLE - MARS 2015



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

22 & 29 MARS 2015



À LA UNE

Pour la première fois, les 22 et 29 mars, vous serez appelés à voter pour les élections départementales. Ce nouveau scrutin, qui remplace les cantonales, permettra de renouveler la totalité des conseillers départementaux, anciennement conseillers généraux, pour un mandat d'une durée de 6 ans. Zoom sur les nouvelles règles de ces élections locales.

Qui peut voter ?

Pour voter aux élections départementales, il faut être de nationalité française, âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur une liste électorale.

Un nouveau mode de scrutin

Vous voterez pour un binôme homme/femme et non plus pour un candidat unique, chacun disposant d'un remplaçant.

Le canton d'Aubergenville

La carte des cantons a été remaniée début 2014, selon des critères démographiques. Notre canton absorbe ainsi celui de Montfort l'Amaury et passe de 11 à 40 communes, allant jusqu'à Gambais, Jouars-Pontchartrain et Thoiry.

Pour tous renseignements sur les élections ou sur les procurations, contacter le service Etat civil au 01.30.90.45.00.

Le Conseil départemental joue un rôle primordial dans notre quotidien

Le Conseil départemental intervient dans de nombreux domaines clés : l'action sociale (enfance, handicap, personnes âgées, insertions sociale et professionnelle, logement), l'éducation grâce à la gestion des collèges, la culture et le patrimoine en assurant la bonne marche des bibliothèques et la sauvegarde des monuments classés. Il entretient également les voiries et les cours d'eau et est acteur de l'économie en accordant des aides financières aux communes et au développement économique.



MOT DU MAIRE

Voter est un acte citoyen, une responsabilité et un devoir que nous devons tous respecter. Ce geste permet de faire entendre votre voix et d'exprimer vos opinions. Il en va du bon fonctionnement de la démocratie.

Les élections départementales qui s'annoncent présentent les mêmes enjeux que tout autre scrutin. Il est donc important de nous mobiliser.

Sophie Primas
Maire d'Aubergenville
Sénateur des Yvelines

“ **Chaque vote est l'expression de la démocratie. Plus que jamais, celle-ci est précieuse. Exprimez-vous !** ”

Voter par procuration

Si le jour des élections, vous ne pouvez vous déplacer jusqu'au bureau de vote, optez pour la procuration.

Vous pourrez ainsi exprimer votre opinion et prendre part au scrutin. Pour cela, vous pouvez missionner une personne de confiance, électrice elle-même sur Aubergenville, qui mettra votre bulletin dans l'urne.

Les démarches

Il vous faut remplir un formulaire que vous trouverez au poste de Police Nationale d'Aubergenville, au commissariat des Mureaux et au Tribunal d'instance de Poissy. Vous devez vous y rendre personnellement, muni d'une pièce d'identité et remplir une déclaration sur l'honneur précisant que vous êtes bien dans l'incapacité de voter le jour de l'élection. Une fois le formulaire établi, les services municipaux pourront inscrire votre procuration sur la liste d'émargement pour le jour J. Les officiers de police judiciaire compétents peuvent se rendre au domicile des personnes dans l'incapacité de se déplacer, pour établir une procuration, sur demande écrite de leur part.

Quand doit-on faire établir une procuration ?

Vous pouvez vous en occuper tout au long de l'année mais il est nécessaire de vous y prendre suffisamment à l'avance pour ne pas être pris au dépourvu. Une fois établie par l'autorité compétente, la procuration doit en effet être acheminée en mairie.

VOS BUREAUX DE VOTE

Aubergenville est découpée en huit bureaux de vote, ouverts de 8h à 20h. Chacun vote dans son quartier.

1. Hôtel de ville
2. Espace Jeunes
3. Ecole Jean Moulin
4. Ecole maternelle Louis Pergaud
5. Ecole maternelle Reine Astrid
6. Château du Vivier
7. Ecole élémentaire Louis Pergaud
8. Maison des associations

Parade lumineuse Vendredi 3 avril à 20h30



Vous avez envie de rêver, de plonger dans un tourbillon de fantaisie, d'être émerveillés et de voir les yeux de vos enfants briller de mille feux ?

Rendez-vous le 3 avril à 20h30. Notre traditionnelle parade lumineuse tiendra une fois de plus ses promesses en vous faisant voyager aux confins d'un monde fantastique peuplé de créatures féeriques et futuristes.

En attendant que la magie opère et pour ne rien dévoiler des surprises qui vous attendent, un seul indice : le tout sera sublimé par un bouquet final grandiose !

Départ marché couvert / boulevard Jacques Bertin / arrivée place Louvain

Chasse aux œufs Dimanche 5 avril à 10h30

Les petits gourmands, amateurs de chocolats, vont se réjouir : les cloches de Pâques passeront au-dessus du parc Nelly Rodi, le **dimanche 5 avril** et laisseront dans leur sillage des milliers de friandises. Dès lors, venez à 10h30, serrez très fort le plus gros panier que vous trouverez et traquez, derrière le moindre brin d'herbe, les sucreries. Vérifiez qu'il n'y ait pas de trou au fond de votre récipient au risque de perdre une partie de votre précieux butin ! Une fois rempli à ras bord, il ne vous restera plus qu'à savourer vos confiseries.



Chasse aux œufs (ouvert aux enfants de moins de 10 ans), 5 avril à 10h30, au parc Nelly Rodi. Organisée par l'Association d'Animation d'Elisabethville. Renseignements au 06.74.69.66.61.

Sports

Participez à la Foulée

Ces 10 km qui comptent pour le Championnat de France, n'en demeure pas moins une épreuve très conviviale, qui permet à tous, sportifs chevronnés ou amateurs de course à pied, de se lancer sur la ligne de départ. **Date de l'événement : dimanche 22 mars.**

Fiche d'inscription téléchargeable depuis le site du club d'athlétisme : <http://www.c2a-athletisme.com>.

Festivités

Devenez "Reine d'Aubergenville"

Participez à l'élection de la Reine d'Aubergenville, organisée par le Comité des Fêtes.

Lors du grand bal du **11 avril**, vous vivrez une soirée riche en émotions. Après avoir été maquillée et coiffée, vous devrez répondre à quelques questions pour aider le public à voter pour celle qu'il jugera être la plus apte à représenter la ville.

Inscriptions auprès du Comité des Fêtes avant le 8 avril. Renseignements : 01.30.90.31.85 ou 06.20.52.58.15.

Nouveau commerçant

Un nouveau boucher sur le marché

Depuis quelques jours, Bruno Rousseau, votre nouveau boucher, vous accueille chaque samedi au marché couvert. N'hésitez pas à lui demander conseil pour réussir à tous les coups des plats délicieux. Découpe et préparation sur place à votre demande selon vos envies gourmandes.

Contact : 01.39.70.61.45 ou 06.20.68.63.08.

Agenda

Tous les jeudis de mars de 14h à 16h30

Ateliers danse orientale et salsa
Maison de Tous

Jusqu'au 15 mars

Festival "La Maison des Arts se met au vert"

Dîners spectacles, concerts, expositions...

Organisé par La Maison des arts

Renseignements au 01.30.95.14.35

Dimanche 15 mars de 11h à 18h

Salon des arts

Maison des associations

Du 17 mars au 14 avril

Concours des peintres amateurs

Organisé par Culture et loisirs

En mairie

Du 20 mars au 4 avril

Festival "Les Francos"

La Nacelle

Dimanche 22 et 29 mars

Élections départementales

Jeudi 2 avril à 14h

Loto organisé par l'Amicale des anciens

Maison des associations

Samedi 11 avril à 20h30

Bal de la Reine

Organisé par le Comité des Fêtes

Maison des associations

Cadre de vie

Détecteurs de fumée obligatoires !

Depuis le **8 mars**, tous les lieux d'habitations, maisons et appartements, doivent être obligatoirement équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé (norme européenne EN14604 ou mieux, NF).

Pose conseillée : au plafond ou en hauteur sur un mur, et un par étage si votre logement compte plusieurs niveaux.

S'équiper est un geste simple, peu coûteux et qui peut sauver des vies !

Distribution de vos sacs à déchets verts

La collecte des déchets verts reprendra le lundi 23 mars. Comme l'année passée, vous êtes invités à venir retirer vos sacs (37 par foyer) au centre technique municipal dès le 21 mars. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à cette distribution.

Renseignements, service des espaces verts, 01.30.90.45.65 ou mairienet@aubergenville.fr.

Date distribution des sacs : les samedis 21 et 28 mars, 4 et 11 avril de 9h à 12h.

Dans le bus, je monte, je valide

Avis aux utilisateurs du Pass local : n'oubliez pas de passer le coupon annuel qui vous a été remis avec votre carte, dans la machine, à chaque fois que vous montez dans le bus. Ce geste permet au Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) de vérifier la fréquentation de la ligne et d'en assurer sa pérennité. Il serait dommage que notre ligne de bus soit un jour menacée... Alors «dans le bus, je monte, je valide !»

Carnet

Naissances

05/01/15 CHEBLI Nessa

Louisa Jeannine

11/01/15 POOTTAREN Cassie

Marie

20/01/15 BOURABAIN

BERKANI Islam

24/01/15 VASSEUR Giulia

Marie Manuela

31/01/15 DUPLESSI Raphaël

Francis Alain

31/01/15 STRUGAREK Anna

Julie Lola

07/02/15 MARQUETTE

Esteban Raymond

10/02/15 AUFFRET Louise

Isabelle

11/02/15 MORJANI Zakariya

Ibrahim

Décès

29/01/15 CRANSON Denis

François Pierre Olivier

05/02/15 MARCHAND

Jeannine Marcelle Lucie

07/02/15 CHARDON Roger

Gustave Ernest

08/02/15 SOULIER Christiane

Marcelle

08/02/15 GROSJEAN Serge

Robert

09/02/15 BERT Serge

Edmond Germain

16/02/15 GEORGES

Jacqueline Marie Catherine

Georgette

19/02/15 ALLANOT Samuel

Joseph